



ROYAL BELGIAN GOLF FEDERATION

BELGIAN TEAM

RANKING NATIONAL YOUNG ADULTS 2010 - R3

0. PREAMBULE

- On entend par joueur, toute personne de genre masculin ou féminin !!!
- Le ranking déterminera les vainqueurs des Ordres du Mérite.
- Le ranking débute le 3 avril et se clôture le 6 septembre 2010 (cf. point 2).
- Le principe du glissement des points sur un semestre n'est pas d'application !!!

1. CONDITIONS - AGE - EXACT HANDICAPS - AIRES DE DEPART

Pour être repris dans le ranking, le joueur doit être :

- De nationalité belge, membre d'un club affilié à la Fédération Royale Belge de Golf ou d'un club affilié à une fédération étrangère reconnue par la Fédération Royale Belge de Golf ;
- De nationalité étrangère, membre d'un club affilié à la Fédération Royale Belge de Golf ;
- Titulaire d'un Exact handicap correspondant aux critères de handicap déterminés pour chaque compétition ;
- En ordre de cotisation fédérale et en possession de la carte fédérale de l'année 2010.

CATEGORIE D'AGE	ANNEE DE NAISSANCE	EXACT HCP MEN	EXACT HCP LADIES	AIRES DE DEPART
Young Adults	De 1976 à 1991	8.4 max.	12.4 max.	BACK TEES

2. CALENDRIER ET COMPETITIONS

April		
Sat 3	Young Adult Tour 1 (MAT)	Steenhoven GC
May		
Sun 2	Young Adult Tour 2 (MAT)	Millennium Golf
July		
Sat 10 - Sun 11	National Young Adult Ch'ship - Young Adult Tour 3 (MAT)	Golf de Rigenée
August		
Sat 7	Young Adult Tour 4 (MAT)	Winge GCC
September		
Mon 6	Young Adult Tour 5 (MAT)	Royal Waterloo GC



ROYAL BELGIAN GOLF FEDERATION

3. CLASSEMENT GENERAL

Le classement général est établi comme suit :

- Un joueur se voit attribuer un nombre de points X suivant la place obtenue dans le classement de chaque compétition jouée (cf. Point 4.3 Grille d'attribution des points).
- A l'exception des points attribués à la 1^{ère} place, les joueurs classés ex æquo à l'issue d'une compétition se partagent les points attribués aux différentes places du classement et arrondis à l'unité supérieure à partir de 0,5 ou à l'unité inférieure à partir de 0,4.
Exemple : compétition de catégorie K (500 points).
 - 3 joueurs sont 5^{èmes} ex æquo.
 - On additionne les points des 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} places, soit $25+20+16 = 61$ points
 - On divise 61 par 3 = 20,33 = 20 points par joueur.
- Est classé à la 1^{ère} place du Ranking, le joueur qui a obtenu le plus grand nombre de points.
- En cas d'ex æquo pour la 1^{ère} place du ranking, les joueurs seront départagés en comparant le nombre de compétitions jouées. Le joueur avec le même nombre de points récoltés sur un plus petit nombre de compétitions sera classé préférentiellement.
- Au cas où l'égalité devrait subsister, les joueurs classés ex æquo à la 1^{ère} place du ranking se la partageront.
- En cas d'ex æquo pour une place dans la suite du classement général, les joueurs seront classés à la même place.

4. RANKING

4.1 LISTE ET VALEUR DES COMPETITIONS

Catégorie J	Catégorie K
1.000 points	500 points
Nat. Young Adult Ch'ship 36 holes - cut	Young Adult Tour 18 holes

4.2 PRINCIPES D'ATTRIBUTION DES POINTS

- Compétition sur 18 trous : Attribution des points aux joueurs classés - ex æquo compris - jusqu'à max. 10 coups au-dessus de la moyenne des scores des 3ers joueurs classés.
- Compétition sur 36 trous : Attribution des points aux joueurs classés - ex æquo compris - jusqu'à max. 15 coups au-dessus de la moyenne du total des scores des 3ers joueurs.
- En cas de compétition **AVEC** cut, seuls les joueurs qui passent le cut bénéficieront des points s'ils se classent dans les limites du nombre de coups au-dessus de la moyenne du total des scores des 3ers joueurs. Les joueurs classés en dehors de ces limites se verront attribuer uniquement les points bonus du cut.



ROYAL BELGIAN GOLF FEDERATION

4.3 GRILLE D'ATTRIBUTION DES POINTS

Ranked	%	Cat. J 1.000	Cat. K 500
1	16,00%	160	80
2	11,00%	110	55
3	7,00%	70	35
4	6,00%	60	30
5	5,00%	50	25
6	4,00%	40	20
7	3,20%	32	16
8	2,80%	28	14
9	2,40%	24	12
10	2,20%	22	11
11	2,00%	20	10
12	1,90%	19	10
13	1,80%	18	9
14	1,70%	17	9
15	1,60%	16	8
16	1,50%	15	8
17	1,40%	14	7
18	1,30%	13	7
19	1,20%	12	6
20	1,15%	12	6
21	1,00%	10	5
22	0,98%	10	5
23	0,96%	10	5
24	0,94%	9	5
25	0,92%	9	5
26	0,90%	9	5
27	0,88%	9	4
28	0,86%	9	4
29	0,84%	8	4
30	0,82%	8	4
31	0,80%	8	4
32	0,78%	8	4
33	0,76%	8	4
34	0,74%	7	4
35	0,72%	7	4
36	0,70%	7	4
37	0,68%	7	3
38	0,66%	7	3
39	0,64%	6	3
40	0,62%	6	3
BONUS	CUT	5	5

10 février 2010